



CENTURY 21.
Onys Immobilier

BAREME D'HONORAIRES

HONORAIRES POUR LA TRANSACTION

Sur le prix de vente TTC, inférieur à 13 300.00 €	1 000.00€ TTC
Sur le prix de vente TTC, de 13 3001.00 € à 50 000.00€	9% TTC
Sur le prix de vente TTC, de 50 001.00€ à 100 000.00€	8%TTC
Sur le prix de vente TTC, de 100 001.00€ à 200 000.00€	7% TTC
Sur le prix de vente TTC, de 200 001.00€ à 400 000.00 €	6% TTC
Sur le prix de vente TTC, supérieur à 400 001.00€	5% TTC

Ces honoraires sont à la charge du vendeur

Pour les biens faisant l'objet de droit de préemption, urbain renforcé (DPU), les honoraires seront aussi à la charge du vendeur

HONORAIRES POUR LA LOCATION

13.00€ du m² charge locataire et 13.00€ du m² charge bailleur

Ces honoraires sont à la charge du locataire et du bailleur, ils comprennent : les visites, la constitution du dossier, la rédaction du bail facturé 10.00€ du m²

Les états des lieux entrée et sorties facturés 3.00€ du m²

APPLICABLE AU 21 janvier 2021